

Que vérifier lors d'un audit interne sur les frais professionnels ?

Réponse courte

Lors d'un **audit interne sur les frais professionnels**, il faut vérifier que chaque dépense remboursée est justifiée par des documents probants, qu'elle répond à une **nécessité professionnelle avérée** et qu'elle respecte les **plafonds d'exonération légaux**. Il convient également de s'assurer de l'absence de double remboursement, du respect de l'**égalité de traitement** entre salariés, et de la distinction claire entre frais professionnels et avantages en nature.

L'audit doit porter sur l'**exhaustivité des pièces justificatives**, la traçabilité des validations hiérarchiques, la cohérence des montants avec les plafonds, la **conservation 10 ans** des justificatifs, et la correcte imputation comptable. Il faut également vérifier l'existence d'une procédure interne formalisée, l'**encadrement humain** du processus de validation, la formation des salariés, et le signalement de toute anomalie détectée pour limiter les risques de redressement fiscal et social.

Définition

Les **frais professionnels** désignent les dépenses engagées par un salarié dans l'intérêt exclusif de l'employeur et nécessaires à l'exercice de son activité professionnelle. Ils comprennent notamment les **frais de déplacement**, de repas, d'hébergement, d'utilisation de véhicule personnel, de télétravail, ainsi que l'achat de matériel ou de fournitures. Ces frais sont distincts de la rémunération et, sous réserve du respect des **plafonds légaux**, ne sont pas soumis à **cotisations sociales** ni à l'**impôt sur le revenu**.

Les frais professionnels doivent être justifiés par des **documents probants** et ne peuvent inclure des dépenses à caractère personnel ou mixte. Leur traitement doit respecter les principes d'**égalité de traitement** entre salariés et de transparence dans la gestion des remboursements.

Conditions d'exercice

L'audit interne doit vérifier que chaque dépense remboursée répond aux critères cumulatifs suivants :

Critère	Exigence
Nécessité professionnelle	Lien direct avec l'activité de l'entreprise
Justification documentaire	Factures, notes de frais, tickets, relevés
Plafonds d'exonération	Conformité ACD et circulaires LIR
Absence de double remboursement	Pas de cumul avec avantage en nature
Égalité de traitement	Application uniforme (art. <u>L.241-1</u> C. trav.)

Les politiques internes doivent être conformes aux circulaires administratives, notamment la circulaire L.I.R. n° 104/3 du 29 novembre 2017 et ses mises à jour.

Modalités pratiques

Les axes de contrôle à examiner lors de l'audit interne sont les suivants :

Axe d'audit	Contrôle
Pièces justificatives	Exhaustivité, régularité, accessibilité
Validation hiérarchique	Traçabilité des processus d'approbation
Plafonds légaux	Indemnités kilométriques, forfaits repas, télétravail
Procédure interne	Formalisation et accessibilité
Conservation	10 ans minimum, supports sécurisés
Imputation comptable	Distinction frais / avantages en nature
Délais	Respect des délais de remboursement
Encadrement humain	Validation finale humaine systématique

Pratiques et recommandations

Il est recommandé d'établir une **politique écrite** détaillant :

- Les catégories de frais remboursables et les **plafonds applicables**.
- Les modalités de justification, d'approbation et de contrôle.
- Les **sanctions** en cas de fraude ou d'abus.

L'utilisation d'**outils numériques** de gestion des notes de frais permet de renforcer la **traçabilité** et de limiter les erreurs. Une formation régulière des salariés et des managers sur les règles applicables est conseillée pour garantir la conformité. Il est pertinent de réaliser des **audits internes** périodiques, en ciblant les postes à risque (**frais de**

représentation, déplacements fréquents, télétravail). Toute anomalie détectée doit faire l'objet d'un suivi et, le cas échéant, d'un signalement à la direction ou au service conformité.

Cadre juridique

Référence	Objet
Art. L.221-1 C. trav.	Rémunération et avantages en nature
Art. L.241-1 C. trav.	Égalité de traitement
Loi du 4 décembre 1967 (LIR) art. 115, 13°	Exonération des frais professionnels
Circulaire L.I.R. n° 104/3	Précisions ACD sur frais professionnels
Loi du 19 décembre 2002	Conservation comptable, 10 ans
Code de commerce	Obligations comptables générales

Le non-respect des règles expose l'entreprise à des redressements fiscaux, à des rappels de cotisations sociales et à des sanctions administratives.

Un audit interne rigoureux des frais professionnels limite les risques de redressement fiscal et social. Il est essentiel de mettre à jour régulièrement les procédures internes en fonction des évolutions législatives et administratives, et de garantir l'égalité de traitement entre tous les salariés.

Les contenus sont rédigés et mis à jour régulièrement à partir de sources officielles. Leur usage ne remplace pas une consultation juridique et doit être validé par un professionnel du droit.